



Entente de bassin A.2.2.1.5 2011-10

La présente entente constitue un contrat volontaire. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations volontaires et morales.

Conformité au Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

Orientation A.2 Diminuer l'impact de la présence d'organismes pathogènes sur la santé de la population

Objectif général A.2.2 Offrir une eau potable de qualité en tout temps pour tous les résidents du bassin versant de la rivière Saint-François

Objectif spécifique A.2.2.1 Éliminer les avis d'ébullition causés par la présence d'organismes pathogènes dans les réseaux d'aqueduc publics des municipalités d'Ayer's Cliff, Dudswell, Hatley, North Hatley, Stratford et Sainte-Edwidge de Clifton

Action A.2.2.1.5

Élaborer un plan correcteur pour la station d'eau potable de la municipalité de Stratford. Mettre en œuvre les recommandations du plan correcteur.

***Mise en contexte :** Un avis d'ébullition de l'eau est en vigueur pour l'eau potable de la municipalité de Stratford depuis 2003. La municipalité a récemment obtenu du financement pour son projet de construction d'une usine de filtration. Ainsi, il est prévu qu'à court terme, l'avis d'ébullition soit levé.*

Comité local de bassin versant	Cours d'eau ou lac
Lac Aylmer/Louise	Ruisseau Bernier, lac Aylmer

Localisation du projet

Région administrative	MRC
Estrie	MRC Le Granit

Type d'action : Infrastructure

Maître d'œuvre

Nom	Rôle
Municipalité de Stratford	Financer et mettre en oeuvre le plan correcteur pour l'approvisionnement en eau potable

Financement

Municipalité de Stratford

Programme de mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable

Indicateur de réussite pour la présente entente

Levée permanente de l'avis d'ébullition pour le réseau d'aqueduc de Stratford

Échéancier prévu : 31 mars 2012

Entente signée à Disraëli Le 15 novembre 2011



Jacques Fontaine
Stratford